

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2022-07-14

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à son siège social au 752, rue St-Joseph à Saint-Louis, le jeudi 14 juillet 2022 à laquelle sont présents :

Mesdames les administratrices Julie L'Homme, Jessica Lambert, Marguerite Desrosiers, Linda Cournoyer et messieurs les administrateurs Guy Robert, Marcel Therrien, Yvon Daigle, Robert Charron, Denis Benoît, Gilles Bernier.

Sont absents : Isabelle Hébert, Annick Corbeil, Sylvain Lafrenaye, Richard Gauthier, Richard Potvin.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Alain Jobin.

Sont également présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière, monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur du réseau d'aqueduc.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

7.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

7.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

22-07-43

Sur la proposition de Julie L'Homme

Appuyée par Marcel Therrien

Il est résolu à l'unanimité d'ajouter le point suivant :

7.9.1 Servie incendie – Registre de la consommation d'eau utilisée lors d'un incendie ou d'une pratique
et d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

7.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2022 (c.c.)

22-07-44

Sur la proposition de Guy Robert

Appuyée par Denis Benoît

Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2022 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

7.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 6 juin au 30 juin 2022 a été remis aux directeurs pour information.

7.5 Rapport financier au 30 juin 2022 (c.c.)

La directrice générale et greffière-trésorière dépose le rapport budgétaire comparatif pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.

7.6 Comptes à payer

22-07-45

Sur la proposition de Gilles Bernier

Appuyée par Marcel Therrien

Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 5 juillet 2022, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **39 592,95\$**

Jacqueline Lavallée,
directrice générale et greffière-trésorière

Veuillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de juin et juillet pour un montant de **34 281,11\$** (réf. : liste du 5 juillet 2022).

7.7 Correspondance

Aucune correspondance.

7.8 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

7.8.1 ADMQ – Colloque de zone Montérégie Est

22-07-46

Sur la proposition de Marguerite Desrosiers
Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre autorise la directrice générale et greffière-trésorière à participer au colloque annuel des directeurs municipaux de la zone Montérégie Est, le jeudi 8 septembre 2022 au vignoble et cidrerie Coteau Rougemont à Rougemont.

Que la Régie acquitte les frais d'inscription au montant de 250\$ et rembourse les frais inhérents à cette activité sur présentation de pièces justificatives.

7.9 Varia ouvert

7.9.1 Servie incendie – Registre de la consommation d'eau utilisée lors d'un incendie ou d'une pratique

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande à chaque service incendie de compléter le document « Registre de la consommation d'eau utilisée lors d'un incendie ou d'une pratique » et de faire parvenir le document dûment complété à l'adresse courriel suivante : rarc@mrcmaskoutains.qc.ca.

Ce document va nous aider à la comptabilisation des pertes d'eau uniformisée pour l'année 2022.

7.10 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

7.11 Levée de la séance

22-07-47

Sur la proposition de Yvon Daigle
Appuyée par Marcel Therrien

Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Alain Jobin,
Président

Jacqueline Lavallée,
Greffière-trésorière